



Les habitants d'Oullins se prononcent sur la fusion le samedi 14 octobre à la Maison des syndicats !

Nous alertons sur les méthodes autoritaires des maires de Pierre-Bénite et Oullins pour imposer leur projet de fusion sur lequel les deux conseils municipaux se prononceront le 8 novembre. Tant que ces actes ne sont pas faits, la fusion ne peut se mettre en œuvre. Tout ne peut commencer « officiellement » que le 1^{er} janvier et si les deux conseils municipaux et les habitants des deux villes en sont d'accord.

Rien n'est donc fait !

La fébrilité des maires les conduit à des méthodes autoritaires pour empêcher les forces opposées à la fusion de mener campagne.

Sous des prétextes fallacieux celui de Pierre-Bénite a refusé de mettre au vote les vœux de l'opposition municipale, il a annulé un prêt de matériel de la ville aux communistes au prétexte d'un rassemblement contre la fusion, selon des échos des services, déjà des cadres d'Oullins sont désignés pour occuper des fonctions à Pierre-Bénite, les habitants de Pierre-Bénite inscrits à la gymnastique douce devraient se rendre dans une salle d'Oullins alors que Pierre-Bénite a tout pour les accueillir...

Tout est fait comme si le refus de la fusion n'existait pas, pour tenter de l'imposer sans écouter les habitants.

Macron fait des émules...

Ce sont les méthodes de Macron mises en œuvre localement. En résumé : **"On fait comme on veut, la fusion se fera, que vous soyez contents ou pas !"**

C'est d'autant plus scandaleux que les conseils municipaux ne se sont pas prononcés. Beaucoup découvre les méthodes du maire, mettant les gens devant

le fait accompli, quitte à punir ceux en désaccord comme c'est arrivé à un élu obligé de démissionner !

On comprend l'inquiétude du personnel municipal et des habitants d'Oullins d'autant que M. Moroge deviendrait leur maire désigné sans être élu !

93 % : le NON à Pierre-Bénite !

Bien que sourds au succès de la votation citoyenne de Pierre-Bénite **avec 1247 votants et 93% de NON à la fusion**, l'inquiétude de M Moroge et Mme Pouzergue est visible.

Il est vrai que leur semblant de concertation et de rencontre citoyenne sont des échecs incapables de bousculer la force des 93 % de NON exprimés.

Après le refus clair de Pierre-Bénite, les oullinois sont appelés à se prononcer le 14 octobre par référendum organisé par les forces de gauche et écologiste.

Ils ont peur de la démocratie !

A quelques jours du vote, Mme Pouzergue, la maire, apeurée par les résultats de Pierre-Bénite, a décidé de ne plus mettre à disposition la salle réservée pour le scrutin.

C'est scandaleux ! Une nouvelle fois la peur de la démocratie l'anime !

Le référendum aura lieu ! A la Maison des syndicats, grande rue à Oullins.

Il n'est pas un acte prévu par la loi, **mais devant le refus des maires de l'organiser, il est légitime que les oppositions, les partis politiques et le mouvement associatif l'organisent. C'est la demande majoritaire des habitants !**

La Préfecture a confirmé que le référendum n'est pas dans la réglementation, mais elle ne peut pas s'y opposer et il n'est pas de sa compétence de l'interdire ni de soutenir les actions des maires de droite visant à s'y opposer.

Le défi de la démocratie

Les oullinois comme les pierrebénitains doivent relever ce défi !

Personne, hormis les habitants, n'a le pouvoir de décider de la disparition d'une ville !

Il n'y a que les néolibéraux capables de telles forfaitures pour des économies d'échelles en réduisant les services publics de proximité, les effectifs municipaux, et en imposant l'austérité aux populations comme le prévoit encore le projet de budget 2024 !

Solidarité avec Oullins. NON à la fusion !

Les habitants de Pierre-Bénite comme les communistes sont solidaires de ceux d'Oullins. Ils les appellent à voter nombreux le 14 octobre pour rejeter cette la fusion.

Le 14 octobre à Oullins de 9h à 18h, votez !

Actions des personnels municipaux contre la fusion : 12 octobre à 9h Mairie d'Oullins et 20 octobre à 9h Mairie de Pierre-Bénite

Le 8 novembre

Rassemblement à la mairie de Pierre-Bénite pour exigez que le NON à la fusion soit respecté par le conseil municipal qui se prononcera !



NON À LA FUSION REFERENDUM !